



Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 29 février 2024 (PV-CX678)

12h

Local 3813 pavillon de la Santé

Présences

Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT) et présidente par intérim

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)

Professeure Lyson Marcoux, secrétaire

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absences

Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)

Professeure Julie-Marthe Grenier, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)

Marianne Paul préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX678-29-02-2024-00

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 25 janvier (CX676) et du 15 février (CX677)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. Négo – Suivi de l'entente de principe
8. Signataires des effets bancaires
9. Projet de loi 44 – Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche
10. Affaires budgétaires
 1. Taux de la cotisation syndicale 2024-2025
 2. Prévision des produits et des charges 2024-2025
11. Ordres du jour
 1. Conseil syndical du 14 mars 2024
 2. Assemblée générale statutaire du Syndicat du 28 mars 2024
12. Date de la prochaine réunion régulière : 21 mars 2024
13. Clôture de la réunion

CX678-29-02-2024-01 Ouverture de la réunion

La VPSC préside la réunion (*cf. PV-CX673-07-12-2023-01*).

Le quorum étant constaté, la présidente de réunion souhaite la bienvenue aux nouvelles collègues à cette réunion du comité exécutif et elle les félicite pour leur élection.

CX678-29-02-2024-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente de réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 678^e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX678-29-02-2024-03 Lecture et adoption des procès-verbaux du 25 janvier (CX676) et du 15 février (CX677)

PV-CX676-25-01-2024

La présidente de réunion présente le procès-verbal de la 676^e réunion du comité exécutif tenue le 25 janvier 2024.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 676^e réunion du comité exécutif tenue le 25 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

PV-CX677-15-02-2024

La présidente de réunion présente le procès-verbal de la 677^e réunion du comité exécutif tenue le 15 février 2024.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 677^e réunion du comité exécutif tenue le 15 février 2024.

Adoptée à l'unanimité.

CX678-29-02-2024-04 Affaires découlant

La VPAS a produit un document résumant les deux rencontres tenues entre les parties syndicale et patronale les 13 et 20 février. Après une relecture par le comité de négo, le document pourra être acheminé aux membres du conseil syndical (*cf. PV-CX677-15-02-2024-08*).

CX678-29-02-2024-05 Correspondance et information

Un professeur a acheminé une demande au Syndicat à l'effet que soit transmis un courriel à l'ensemble des professeur.es pour les inviter à participer à un projet ayant pour objectif de produire un répertoire. Après discussion, les membres du comité exécutif sont en accord pour que le Syndicat ne soit pas un canal de communication pour les projets des professeur.es qui ne concernent pas les affaires syndicales. Le recours au Service des communications et des relations avec les diplômés ou à la personne déléguée au conseil syndical serait à privilégier.

Le SPPUQAR a fait parvenir une résolution concernant les modifications proposées aux *Statuts* et règlements du CIRAC.

CX678-29-02-2024-06 Rapport des officières et des officiers

VPRT

- Rencontre avec les membres de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR le 20 février pour échanger sur la mise en œuvre du travail des représentant.es en santé et sécurité. Une rencontre avec le VRRH, Olivier Malo, se tiendra le 18 mars sur ce même sujet.
- Rencontre avec le VRRH, Olivier Malo, et la directrice du Service des relations de travail, Me Houda Souissi, au sujet d'un professeur suspendu sans solde (cf. *PV-CX677-15-02-2024-06*).
- Professeur entré en fonction après la date prévue en raison du retard de livraison de son permis de travail, discussion sur le dépôt d'un grief. Le DGAAP, Vincent Cantin, lui impose un 6^e cours, alors qu'il occupe un poste de professeur suppléant avec un contrat de 12 mois et qu'à son embauche il a été convenu avec le département qu'il ne donnerait que 5 cours. Un rappel au DGAAP serait fait afin qu'il respecte la décision de l'assemblée départementale (cf. *PV-CX677-15-02-2024-06*).
- Rencontre avec les directions du Service des ressources humaines, Mathieu Desjardins, et du Service des relations de travail, Me Houda Souissi, au sujet d'une affaire d'ingérence d'une technicienne dans la tâche de deux professeur.es (cf. *PV-CX677-15-02-2024-06*).
- Rencontre avec la direction du Service des relations de travail, Me Houda Souissi, au sujet d'une affaire de droit d'auteur et d'une technicienne utilisant le matériel d'une professeure. Le dossier est en cours d'analyse (cf. *PV-CX677-15-02-2024-06*).
- Refus d'approbation de la tâche par l'assemblée départementale, des modifications ont été apportées par la professeure. Le DGAAP, Vincent Cantin, se prononcera sous peu (cf. *PV-CX677-15-02-2024-06*).

VPAU

- En l'absence de la VPAU, le CAU mentionne qu'une rencontre préparatoire à la réunion du conseil d'administration s'est tenue le 26 février. Il a notamment été question de l'omission du Décanat de la recherche et de la création de présenter, pour adoption, à la commission des études et au conseil d'administration la ventilation des FIR des deux dernières années.

VPSC

- Retour sur la conférence du professeur Louis-Philippe Lampron, de l'Université Laval, portant sur le devoir de loyauté et la liberté académique universitaire. Cette conférence tenue le 27 février a attiré 45 professeur.es, dont deux de l'Université Laval. La VPSC enverra à l'ensemble des professeur.es les deux avis du COPLA traitant de la liberté académique.
- La sollicitation auprès des collègues désignés par le CSC pour l'octroi de bourses à des étudiant.es est débutée.

Secrétaire

- Lancement de la période de mise en candidature pour six des sept postes au comité exécutif. La période s'étale du 29 février au 14 mars à 23h59. Les

candidatures reçues seront dévoilées à l'ensemble des professeur.es le vendredi 15 mars.

- Préparation de l'animation du conseil syndical et de l'assemblée générale.

Trésorier

- Production de deux versions d'un budget (produits et charges) 2024-2025 en considérant deux taux de cotisation syndicale.
- Suivi des négociations avec les syndicats du secteur public pour valider l'établissement de la PSG.

CX678-29-02-2024-07 Négo – Suivi de l'entente de principe

La VPSC indique que depuis janvier, le comité bipartite restreint s'est rencontré à deux reprises pour préparer une consultation des membres. La première rencontre réunissait les coprésidences, soit le doyen de la recherche et de la création, Jean-François Millaire, et la VPSC, en plus de la VPRT pour assurer la transition du dossier. À la seconde rencontre, le conseiller en développement de la recherche du décanat de la recherche et de la création, Simon Bernier, c'est joint au groupe. Le comité est à travailler sur la confection d'un présondage à être envoyé à l'ensemble des professeur.es, qui précéderait une consultation plus spécifique.

La VPRT revient sur la rencontre entre les parties syndicale et patronale tenue le 20 février. L'employeur a présenté un tableau sur le processus de mise en place des différentes dispositions convenues dans l'entente de principe.

La VPRT présentera à ses vis-à-vis de l'UQTR deux propositions de documents portant sur la direction départementale et sur le processus annuel d'approbation de la tâche professorale. Des discussions sont en cours pour faire parvenir aux professeur.es des documents communs.

CX678-29-02-2024-08 Signatures des effets bancaires

La présidente par intérim rappelle qu'il faut apporter des modifications à la liste des signataires des effets bancaires du Syndicat à la suite de l'élection de la professeure Lyson Marcoux au poste de secrétaire du Syndicat le 15 février 2024.

CONSIDÉRANT	les <i>Statuts</i> du Syndicat;
CONSIDÉRANT	les résolutions CX662-17-08-2023-12, CX670-14-11-2023-03 et CX676-25-01-2024-06.2 portant sur les signataires des effets bancaires pour l'année 2023-2024;
CONSIDÉRANT	l'élection de la professeure Lyson Marcoux au poste de secrétaire du Syndicat le 15 février 2024;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'ajouter la secrétaire Lyson Marcoux à titre de signataire des documents reliés à la trésorerie du Syndicat.

Adoptée à l'unanimité.

La VPRT présente le projet de loi 44 - Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche qui vise principalement à consacrer le transfert des responsabilités en recherche du ministère de l'Enseignement supérieur vers le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, à fusionner en un seul Fonds de recherche les trois Fonds qui composent actuellement les FRQ (Santé, Nature et technologie, Société et culture), en plus d'élargir substantiellement les responsabilités du scientifique en chef et celles du ministre.

- CONSIDÉRANT le rôle essentiel que joue la recherche fondamentale dans l'avancement des connaissances ;
- CONSIDÉRANT l'importance des recherches d'orientation critique en regard de la santé démocratique de la société et de ses institutions ;
- CONSIDÉRANT que la recherche qui est pertinente du point de vue de l'intérêt collectif et de la quête du bien commun ne saurait se réduire aux approches porteuses d'innovations (qu'elles soient sociales, technologiques ou autres) ou susceptibles de générer des retombées économiques ;
- CONSIDÉRANT l'importance de préserver et de garantir durablement un financement public de la recherche dans chacun des grands secteurs actuellement couverts par les Fonds de recherche du Québec (FRQ) ;
- CONSIDÉRANT qu'eu égard à leurs objets d'études et à leurs liens avec des sociétés particulières, les disciplines financées par le secteur Société et culture partagent des contraintes et des manières de faire spécifiques, différentes de celles qui prévalent dans les autres secteurs, et vu l'importance de tenir compte de ces spécificités pour assurer la vitalité et la pertinence de la recherche dans ce secteur ;
- CONSIDÉRANT que la recherche et l'enseignement supérieur se nourrissent l'un de l'autre et sont de fait inextricablement liés, tant dans le travail des professeures et professeurs d'université qu'en regard de la formation des étudiant.es des cycles supérieurs et qu'il est dans l'intérêt collectif que les deux soient de la responsabilité du même ministère ;
- CONSIDÉRANT le Projet de loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche (« projet de loi 44 »), qui prévoit à la fois le transfert des principales responsabilités en recherche du ministère de l'Enseignement supérieur vers le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la fusion en un seul Fonds de recherche des trois Fonds de recherche du Québec (FRQ) que

sont les Fonds santé, nature et technologie, société et culture ;
CONSIDÉRANT l'absence de consultation du milieu universitaire dans l'élaboration de ce projet de loi.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'exprimer nos plus vives inquiétudes face aux changements prévus dans le projet de loi 44, de dénoncer le déficit démocratique de ce projet de loi déposé sans aucune consultation préalable des professeur.es d'université. Le SPPUQTR demande au gouvernement du Québec de surseoir à l'étude du projet de loi 44, de renoncer à retirer au ministère de l'Enseignement supérieur ses responsabilités en recherche au profit du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et de préserver l'intégrité de chacun des Fonds de recherche du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

CX678-29-02-2024-10 Affaires budgétaires

1. Taux de cotisation syndicale 2024-2025

Le trésorier rappelle que la cotisation syndicale est passée de 1,5 % à 2 % en 2021-2022 en prévision de la période de négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Le trésorier présente deux scénarios de modifications du taux pour l'année 2024-2025, le premier à un taux de 1,25 % et le second à un taux de 1,5 %.

Le trésorier précise qu'avec un taux à 1,5%, la prévision des produits et des charges 2024-2025 prévoirait un excédent qui sera versé, à terme, au Fonds de défense professionnelle.

Après discussions, les membres du comité exécutif sont d'avis de présenter les deux scénarios aux membres du conseil syndical, sans en faire une recommandation, tout en indiquant une préférence pour un taux à 1,5 %.

2. Prévision des produits et des charges 2024-2025

Le trésorier présente deux propositions de prévision des produits et des charges pour l'année 2024-2025 qui tiennent compte d'une cotisation syndicale à 1,25% et à 1,5%.

Après discussions, les membres du comité exécutif sont favorables à présenter aux membres du conseil syndical les deux propositions de prévision des produits et des charges 2024-2025.

CX678-29-02-2024-11 Ordres du jour

1. Conseil syndical du 14 mars 2024

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 14 mars 2024.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS363)

4. Rapport du comité des relations de travail
5. Négo – Suivi de l'entente de principe
6. Affaires budgétaires
 1. Taux de cotisation syndicale 2024-2025
 2. Prévision des produits et des charges 2024-2025
7. Ordre du jour de l'assemblée générale statutaire du SPPUQTR du 28 mars 2024
8. Tribune des délégués.es
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} février (PV-CS361) et du 15 février (PV-CS362 extra)
10. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX676 et PV-CX677)
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine réunion régulière : 25 avril 2024
13. Clôture de la réunion

2. Assemblée générale statutaire du Syndicat du 28 mars 2024

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de la 166^e réunion de l'assemblée générale statutaire du Syndicat du 28 mars 2024.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des 164^e et 165^e assemblées générales
5. Affaires budgétaires
 1. Taux de la cotisation syndicale 2024-2025
 2. Prévision des produits et des charges 2024-2025
6. Élections au comité exécutif du SPPUQTR
 1. Présidence
 2. Vice-présidence aux relations de travail
 3. Vice-présidence aux affaires universitaires
 4. Vice-présidence aux services à la collectivité
 5. Trésorerie
 6. Secrétaire
7. Rapport du comité exécutif pour l'année 2023-2024
8. Affaires nouvelles
9. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
10. Résultats du scrutin
11. Clôture de l'assemblée

CX678-29-02-2024-12 Date de la prochaine réunion

La présidente de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 21 mars 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 54.

Marianne Paul
Présidente de la réunion

François Landry
Secrétaire de la réunion